AVIS PUBLIC / PUBLIC NOTICE

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE - MINOR VARIANCE APPLICATION

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, Sarah Bertrand, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité Campbell's Bay, QUE, conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, une séance extraordinaire du conseil aura lieu le lundi 28 septembre 2026 à 19 h. Le conseil municipal consultera et statuera sur une demande de dérogation mineure suivante :

Demande de dérogation mineure désignant l'immeuble au 5 rue McFarlane - Lot numéro 3 545 164 – Zone R23.

L'effet de cette demande si elle est accueillie est :

- Permettre une réduction de la marge de recul avant minimale exigée dans la zone R-23, de 6,00 mètres à 0,85 mètre, mesurée à partir de l'emprise de la rue McFarlane, afin d'autoriser la construction d'un bâtiment accessoire de 15 pieds sur 25 pieds.

- Le bâtiment projeté serait orienté de façon que sa façade de 15 pieds soit parallèle à l'emprise du chemin McFarlane, la partie la plus rapprochée du bâtiment étant située à environ 0,85 mètre de cette emprise.

Toutes les personnes intéressées pourront se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes en se présentant à la mairie à la date précédemment mentionnée. La séance débutera à 19 h. Elles peuvent également faire parvenir par écrit, soit par la poste au 59 rue Leslie, Campbell's Bay, ou par courriel à dg@campbellsbay.ca leurs commentaires avant le jeudi 24 septembre 2026 à 14h00. Toutes vos coordonnées (nom, prénom, numéro de téléphone et adresse) doivent apparaître afin que nous puissions vous contacter.

PUBLIC NOTICE is hereby given by the undersigned, Sarah Bertrand, Director General and Clerk-Treasurer of the Municipality of Campbell's Bay, Québec, in accordance with section 145.6 of the Act respecting land use planning and development, that a special meeting of Council will be held on Monday, September 28, 2026, at 7:00 p.m. During this meeting, Municipal Council will consider and render a decision on the following minor variance application:

Minor variance application concerning the property located at 5 McFarlane Street – Lot No. 3 545 164 – Zone R-23

If approved, the effect of this application would be to:

- Permit a reduction of the minimum front setback required in Zone R-23 from 6.00 metres to 0.85 metres, measured from the McFarlane Street right-of-way, to authorize the construction of a 15 foot by 25-foot accessory building.

- Permit the proposed building to be oriented with its 15-foot frontage parallel to the McFarlane Street right-of-way, with the closest portion of the building located approximately 0.85 metres from the right-of-way.

All interested persons may be heard by Council regarding this application by attending the meeting at the municipal office on the date indicated above. The meeting will begin at 7:00 p.m. Written comments may also be submitted by mail to 59 Leslie Street, Campbell's Bay, or by email to dg@campbellsbay.ca no later than Thursday, September 24, 2026, at 2:00 p.m. All contact information—including your first and last name, telephone number, and address—must be provided so that we may contact you.

Donnée à Campbell's Bay le 10 septembre 2026

Sarah Bertrand, Directrice générale et greffière-trésorière

Certificat de publication

Je soussignée Sarah Bertrand, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Campbell's Bay, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis ci-haut, en affichant une copie aux endroits désignés le 10 septembre 2026

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 10e jour du mois de septembre 2026

Sarah Bertrand, Directrice générale / Greffière-trésorière